









Communiqué intersyndical Protocole 2010 : les attentes des syndicats confédérés de la DGAC

Les syndicats confédérés de la DGAC qui représentent 58,79% des personnels se sont réunis pour définir une position commune sur les enjeux de la négociation du prochain protocole.

Ils demandent que le protocole 2010 respecte les principes suivants :

- 1) Le FABEC sera établi sur un modèle coopératif pérenne reprenant les principes du « Co-op model » d'ETF.
- 2) Toute idée de fusion des services de la navigation aérienne au sein du FABEC est à rejeter.
- 3) La Fonction publique d'Etat permet pleinement la mise en œuvre du FABEC sur le mode coopératif.
- 4) Tous les personnels de la DGAC doivent être inclus dans le budget annexe. La totalité de la taxe aviation civile doit être versée au budget annexe.
- 5) L'ensemble des syndicats, signataires ou non du protocole, doit pouvoir participer au suivi de l'accord.